

Autres expressions

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 16

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cloches de Lausanne. — A propos de l'harmonisation de nos cloches à laquelle on travaille actuellement, et de l'article que nous avons publié à ce sujet, samedi dernier, nous croyons devoir rappeler un usage ancien, mentionné par MM. Martignier et de Crousaz, en ces termes :

« Sur le chemin, qui conduit de Chexbres à Epesses, est un endroit au-dessus du Dézaley appelé la *Roche de Notre-Dame*, d'où l'on découvre le clocher de la cathédrale de Lausanne. Autrefois les vieillards de Chexbres et des villages voisins, qui ne pouvaient se rendre à Lausanne pour le jour de l'Annonciation, se faisaient transporter en cet endroit, et là, les yeux fixés sur le clocher de Notre-Dame, ils prenaient part à la dévotion de la journée. La coutume d'aller en ce lieu pour entendre les cloches de Lausanne au jour de l'Annonciation s'est conservée dans les populations jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. »

Argot d'Ouchy.

Ensuite du désir que nous avons exprimé d'avoir quelques échantillons de l'argot des principales localités de notre canton, nous avons eu le plaisir de recevoir de M. Louis Muller, à Ouchy, la communication suivante qui donnera une idée de l'argot dans ce port :

— Salut ma vieille *branche* (vieil ami) où as-tu eu ce *bachot* ? (bateau).

— Je l'ai eu d'un *bonze* qui me l'a *bâyé* (donné) pour 150 *balles* (francs).

— Tu as eu là une *rude chouette occasse* ! (une heureuse occasion, une bonne chance).

— Je t'*écoute* (je crois bien).

— A-t-il voulu *casquer* (céder) *illico* ? (tout de suite).

— Oh ! *dame non* (pour sûr non), mais je lui ai dit : Nous boirons deux ou trois *kilos* (litres), puis il a *casqué*.

— Il devait être sans *rotins* (sans le sou).

— Non, mais je l'ai *bein taupé* (marchandé). Après avoir *pompé* les *kilos*, je lui ai serré la *rame* (main), il m'a serré la *cœuiller* (main), puis je me suis embarqué et je me la suis *calté* en ça (et j'ai ramé de ce côté).

Autres expressions.

Etre sur le carreau (être sans emploi).

Etre dans la purée (être ennuyé).

Serrer les salsifis (serrer la main).

La boîte à gifles (l'école).

Etre enfoiré (être dans l'impossibilité de faire quelque chose).

Bedzu (mouette).

Percouette (perchette).

Bâche (casquette).

Pothiau (chapeau).

Tu m'envoles, tu me charries (tu m'ennuyes, tu m'agaces).

Un môme (un petit enfant).

Consommation de la viande à Lausanne.

Sur notre demande, M. le directeur des Abattoirs de Lausanne a bien voulu nous communiquer les renseignements suivants :

Il a été abattu pendant la semaine de Pâques, jusqu'au jeudi soir, 101 bœufs, 256 veaux, 116 moutons, 91 porcs, représentant un poids de viande d'environ 65,000 kilos.

Nous rappelons que sur le seul marché du samedi, il a été amené en outre 350 chevreux (cabris).

En 1897, il a été consommé environ 2,800,000 kilos de viande provenant de 25,000 têtes de bétail abattues aux abattoirs de Lausanne ; ce qui représente, pour une ville de 40,000 âmes, une consommation moyenne annuelle de 70 kilos, ce qui fait une ration journalière de 191 grammes.

Dans cette statistique il n'est pas tenu compte de la volaille, du gibier et du poisson, non plus que des conserves dont il est fait une assez forte consommation.

Nous rappelons à titre de renseignement, que, d'après l'*Encyclopédie d'hygiène* de Rochard, la ration annuelle moyenne est, à Paris, de 84 kg., de 77 kg dans les chefs-lieux de Départements, et de 19 kg. 579 gr. seulement dans les campagnes.

Pour l'ensemble des villes de France, la moyenne journalière est de 171 grammes. Nous voyons donc que la ration journalière de Lausanne est légèrement supérieure à celle des villes de France.

Ces chiffres nous démontrent suffisamment que les végétariens n'ont pas encore totalement envahi Lausanne.

Chanson de marche pour écoliers.

M. Plumhof, professeur de musique à Vevey, nous communique la curieuse lettre qui va suivre et que lui ont adressée cinq écoliers qui n'indiquent ni leurs noms, ni celui de la localité qu'ils habitent. Elle est datée de *Plateau*, qui n'est, selon toute apparence, qu'un nom supposé ; mais l'enveloppe porte le timbre du bureau de poste d'Estavayer.

Plateau le 29 mars 1898.

Cher monsieur Plumhof,

Quelques camarades et moi nous avons réfléchi après la leçon de chant qu'il nous faudrait avoir un chant de marche qui soit le même pour tous les petits Suisses et qu'on puisse chanter comme ça dans les cortèges de fêtes et les courses d'écoles. C'est vrai que nous avons déjà de bien beaux chants mais il y a longtemps qu'on les chante, et il faudrait une fois en faire un nouveau que les autres pays n'aient pas.

Alors entre 5 de nous, 2 vaudois, 2 fribourgeois et un bernois nous avons fait ces couplets chacun à fait le sien et c'est moi qui ai fait le refrain. Nous vous les envoyons pour que vous nous écriviez la mélodie, il faudrait un air de marche facile bien crane et ronflant, que tous les enfants puissent chanter. Si vous trouvez les paroles pas assez belles vous aurez bien sûr un ami qui saura en faire de meilleurs, tant pis pour les autres. Nous serons quand même tout fiers de notre idée et puis il faudra aussi trouver des messieurs qui sachent trouver une poésie en allemand et une en italien qui veuille dire la même chose que la notre et qui puisse se chanter sur le même air et faire assez de feuilles pour en envoyer une à chaque régent de la Suisse pour que toutes les écoles le sachent.

Je n'ose pas vous dire notre nom ni celui de notre village parce que nos papas pourraient le savoir et nous gronderaient de notre hardiesse et de ce que nous faisons des vers au lieu d'apprendre nos leçons. Ainsi vous ne pouvez pas nous répondre directement mais vous pourriez répondre quelque chose dans le *Conteur Vaudois*, l'aubergiste de chez nous le tient nous irons l'emprunter en cachette un moment pour voir si vous avez bien reçu notre lettre, ça nous ferait bien plaisir ; si vous ne répondiez pas, nous serions bien penauds.

En attendant agréer monsieur nos bien respectueuses salutations.

5 ÉCOLIERS CHANTEURS.

l. .

Marche des petits Suisses.

Enfants de notre libre Suisse,
Écoliers de tous les cantons,
Que ce chant joyeux nous unisse
Fils des cités et fils des monts.

Connaissant les faits héroïques,
Les fiers exploits de nos aïeux,
Acquérons les vertus civiques
Qui font un peuple glorieux.

Du devoir seul soyons esclaves !
Sachons travailler et souffrir
Pour la liberté sans entraves,
Pour le présent, pour l'avenir.

Que jamais rien ne nous divise,
Suisses germains, Suisses romands,
Et gardons toujours la devise
Qui convient à des cœurs aimants.

Un pour tous, dit l'Alpe sereine,
Tous pour un dit la voix des monts,
L'écho le redit à la plaine.
Des blanches cimes aux vallons.
Enfants de notre libre Suisse, etc.

N'y a-t-il pas un curieux rapprochement à faire entre les désirs exprimés par ces écoliers et ce que nous lisions l'autre jour dans le *Petit Parisien*. Sous le titre : *L'Éducation par les fêtes*, ce journal nous entretenait d'une série de lettres de M. Joseph Fabre, sénateur, adressées aux instituteurs par l'organe du *Manuel général de l'instruction primaire*. M. Fabre s'attache à démontrer l'utilité des fêtes dans l'éducation.

L'enfant, dit-il, ne peut être sollicité au bien que par la vive image du bien : expliquer ne suffit pas, il faut montrer. Il serait désirable qu'à l'école même des fêtes fussent données au moins une fois chaque mois ; elles consisteraient non seulement en jeux, mais aussi et surtout en musique, chants, lectures, récits, parfois représentations scéniques consacrées à la commémoration de nos gloires nationales.

En dehors des fêtes propres à l'école, il devrait y avoir, ajoute M. Fabre, des fêtes publiques auxquelles il appartiendrait aux maîtres d'initier leurs élèves.

Convaincue qu'il faut parler aux sens pour graver les idées dans les âmes, et qu'il y a une vertu régénératrice dans l'évocation des grands souvenirs, la Grèce avait multiplié les fêtes. A Athènes, notamment, elles s'échelonnaient sur quatre-vingts jours de l'année. Elles avaient pour but et pour effet de maintenir et fortifier, au milieu de la joie et de la concorde, le faisceau des forces morales qui font la patrie.

La Révolution française avait aussi institué de nombreuses fêtes : fêtes célébrant les dates glorieuses du nouveau régime ; fêtes morales célébrant les vertus les plus utiles à la société humaine ; fêtes civiles célébrant les bienfaits de la nature et de la civilisation.

Et tout en parlant de la prochaine fête nationale de *Jeanne d'Arc*, votée par le Sénat, sur la proposition de M. Joseph Fabre lui-même, celui-ci donne ce conseil aux instituteurs :

Etranger à ce qui divise, attentif à ce qui unit, l'instituteur doit se mouvoir dans cette sphère supérieure de la science et de la conscience qui domine la mêlée des partis politiques et des sectes religieuses.

Il lui appartient donc, dans la fête scolaire qui précédera la fête publique de Jeanne d'Arc, de se tenir en dehors des polémiques et de se borner à faire comprendre et sentir, par l'histoire scrupuleusement évoquée, comment la vie et la mort de Jeanne d'Arc nous apprennent à aimer par-dessus tout la patrie et à détester par-dessus tout l'intolérance.

On voit par les citations qui précèdent que pour développer chez l'enfant les vertus qui préparent de bons citoyens, il faut des choses qui frappent vivement son attention, et que les occasions d'intéressante gaieté qu'on lui procure sont de précieux éléments d'éducation.

Et comme la chanson est l'amie intime des fêtes nationales, nous ne saurions qu'applaudir aux vœux exprimés par nos cinq écoliers. La chanson de marche qu'ils demandent ne pourrait avoir sur eux qu'une excellente influence. Après en avoir galement répété le refrain dans leurs promenades scolaires, ils n'en seraient que mieux disposés à reprendre le travail.

M. Plumhof nous charge d'ailleurs de remercier nos jeunes chanteurs pour leur intéressante lettre et leur jolie pièce de vers. Quoique difficile à réaliser, il trouve leur idée excellente et en prend bonne note.